

Villecroze

Les Grottes

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

Chers amis villecrozien.ne.s,

Le dimanche 15 mars 2020, vous m'avez élu avec une équipe en partie renouvelée. Je vous en remercie, je serai comme lors du mandat précédent à votre écoute, à votre service pour faire vivre notre commune dans les meilleures conditions possibles.

Pour m'accompagner pendant ce nouveau mandat, j'ai nommé 4 adjoints et un conseiller municipal délégué. Ils seront avec moi vos interlocuteurs privilégiés durant les années à venir en fonction de leurs délégations.

Depuis le 11 mai dernier, la vie reprend son cours doucement. Les villecroziens sortent de leur confinement pour retrouver progressivement leur vie habituelle.

Certes, nous avons dû nous priver des festivités, le mai théâtral a dû être annulé tout comme la ronde cycliste, la journée des véhicules anciens ainsi que la brocante, les soirées musicales sur la place, les concerts de l'académie de musique à la chapelle.

A partir du 4 juin, les écoliers ont repris le chemin de l'école en respectant les consignes de sécurité sous l'œil bienveillant des enseignants et du personnel communal. Le parc municipal après les travaux de réfection de murs éboulés est à nouveau accessible depuis le premier juillet, tout comme les différents commerces de Villecroze, comme partout en France.

Cependant, les rassemblements de personnes ne sont toujours pas autorisés, les festivités de juillet sont annulées. Je suis confiant pour le mois d'août : nous pourrons certainement fêter la Saint-Romain et, comme toujours, avoir un très beau feu d'artifice.

Néanmoins, n'oublions pas pour autant les gestes barrières et observons une distanciation physique adéquate. Le Covid-19 est certes en perte de vitesse, mais il est toujours présent et reste une menace sanitaire pour chacun. Continuons de nous protéger les uns les autres.

Je remercie tous les collaborateurs, agents et élus de la commune pour leur implication durant cette période difficile contraignante à tous les niveaux.

Maintenant courage, nous allons vers des jours meilleurs, j'en suis persuadé soyons optimistes.

Cela dit, je souhaite un bon été et aussi un bon automne à Villecroze aux habitants, aux vacanciers, à tous ceux qui aiment notre village.

Votre Maire, Rolland Balbis



En cas de canicule

Comme chaque été, en raison des fortes chaleurs attendues, la canicule est à craindre. Rappelons que la canicule est caractérisée par une température très élevée **jour et nuit**.

Quelques conseils :

- boire de l'eau
- hydrater sa peau
- aérer le soir et la nuit
- fermer volets et fenêtres dans la journée
- continuer à s'alimenter correctement,
- ne pas sortir pendant les heures chaudes.

La salle du conseil municipal en mairie est mise à disposition aux heures habituelles **d'ouverture au public**.

Pour tout besoin durant ces périodes de très fortes chaleurs, les personnes âgées et/ou vulnérables sont invitées à se rapprocher de la mairie :

04 94 70 73 83 ou 04 94 70 63 06 pour un suivi efficace. Celui-ci a déjà été mis en place lors du pic de l'épidémie de coronavirus.



Un printemps confiné

La lutte contre l'épidémie de Covid-19, provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2, a débuté au niveau national dès le mois de février avec l'activation successive de différents stades :

- le stade 1, enclenché le 23 février, avait pour but de freiner l'introduction du virus sur le territoire.
- le passage au stade 2, le 29 février, tentait de freiner la propagation du virus.
- l'activation du stade 3, le 14 mars, avait pour objet d'atténuer la vague épidémique.

Ces différentes phases ont entraîné des contraintes lourdes pour tous, avec la mise en place d'un confinement généralisé et la mise à l'arrêt de pans entiers de l'activité du pays.

A Villecroze, de nombreux services ont fermé leurs portes : la crèche et l'école le 16 mars, suivis par la bibliothèque municipale, le parc et la déchetterie le 17 mars, puis la mairie le 20 mars, tandis que la plupart des commerces baissaient leurs rideaux cette même semaine.

Les festivités prévues au printemps, dont la Bourse aux Plantes et le vide-greniers du mois de mai, ont dû être annulées.

Rapidement, les services municipaux se sont réorganisés pour accompagner les administrés dans cette période inédite :

- Cynthia Avon et Didier Lebailly, tous deux agents de surveillance de la voie publique, se sont relayés pour rendre visite aux personnes de plus de 70 ans tout en assurant leurs missions habituelles de police.
- Le CCFF (Comité Communal des feux de Forêt) a pris en charge, pour certains administrés, le portage de courses et de médicaments.
- La mairie a établi une permanence téléphonique pour répondre aux demandes de la population.
- La mairie a coordonné l'opération *Des masques pour le village* à laquelle a participé une dizaine de couturières bénévoles.
- Le site internet de la mairie et la page Facebook ont relayé les informations officielles, régulièrement vérifiées et mises à jour, dont les différents programmes d'aide mis en place pour aider les secteurs touchés par la crise sanitaire.

Parallèlement, l'épicerie *Au papillon gourmand* a proposé, dès début avril, un service de drive et de livraison pour la clientèle tandis que la poste rouvrait son bureau et remettait en service le distributeur de billets à la mi-avril.

Police rurale

Pendant le confinement, les agents de la police rurale, Cynthia Avon et Didier Lebailly, ont assuré une présence tous les jours de la semaine, week-ends compris.

Avec l'appui de la gendarmerie de Salernes et la brigade motorisée de Draguignan, ils ont contrôlé le respect des règles liées à l'état d'urgence sanitaire, en particulier les restrictions de déplacement. Hormis quelques verbalisations, les règles ont été globalement bien suivies et la circulation automobile sur la commune est devenue quasi-nulle lors du confinement.

Ils ont rendu visite aux personnes de plus de 70 ans, dont le nombre avoisine les 250 à Villecroze, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap et ont porté assistance sur le plan médical à certains concitoyens.

Enfin, leur rôle de coordination lors de l'opération *Des Masques pour le village* a permis de distribuer à toutes les personnes de plus de 70 ans un masque lavable en tissu début mai, avant la levée du confinement.

Cynthia Avon, ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) depuis janvier 2017 à Villecroze, a quitté ses fonctions le 31 mai.



Frédéric Demaria (à gauche sur la photo), ancien commandant de la communauté de brigades de Salernes et Aups, a rejoint début juin Didier Lebailly (à droite sur la photo), recruté en septembre 2019, au sein de la police rurale de Villecroze. ASVP tous les deux, ils mettent leur expérience - 35 ans dans la gendarmerie nationale pour Frédéric Demaria et 30 ans au Ministère de la Défense pour Didier Lebailly - au service des habitants.

Une réouverture progressive

Le point sur les masques

La mairie a pu, malgré les difficultés d'approvisionnement, se procurer des masques par différents canaux :

- la Région a fourni à la commune un stock de 200 masques chirurgicaux.
- l'opération *Des masques pour le village* a permis, grâce au concours de couturières villecroziennes, de confectionner plus de 250 masques lavables en tissu. La police rurale a assuré la collecte des matières premières (fil, tissus et élastique) puis a stocké en mairie les masques ainsi cousus avant d'en assurer la distribution aux personnes de plus de 70 ans. Que soient ici remerciées mesdames Basse, Damaye, Devaux, Martin, Omnes, Pezeux, Robles et Pezeux ainsi que l'association Fazenda.

- l'AMF (Association des Maires de France), en regroupant des commandes de communes, a permis l'achat de 1500 masques chirurgicaux.
- la CCLGV (Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon), sur le même principe de groupement des commandes, a permis l'achat de 3000 masques lavables en tissu. Ces masques ont fait l'objet d'une distribution sur le parvis de la mairie la première semaine de juin. Les masques qui n'ont pas été retirés à cette occasion sont soigneusement stockés par la mairie.

Une réouverture progressive

La semaine du 11 mai, la plupart des services communaux ou intercommunaux ont pu ouvrir en appliquant des protocoles sanitaires stricts :

- la mairie accueille du public dès lundi 11 mai
- la crèche, rattachée à la CCLGV, accueille des enfants à partir du 11 mai
- l'école accueille des élèves à partir du mardi 12 mai
- la bibliothèque ouvre ses portes mercredi 13 mai.

La déchetterie de Villecroze, rattachée à la CCLGV, a ouvert sur le nouveau site route d'Aups dès lundi 4 mai.

En mai et juin, la mairie a assuré l'accueil physique du public le matin et maintenu une permanence téléphonique les après-midis.

Sur la même période, la bibliothèque municipale a ouvert ses portes mercredi et samedi avec des horaires allégés. Le port du masque y est obligatoire et tous les documents rendus sont désinfectés avant d'effectuer une quarantaine de 3 jours. Depuis le 1er juillet, la mairie et bibliothèque ont repris leurs horaires habituels, tout en maintenant le protocole sanitaire.

La réouverture de l'école communale, après deux mois de fermeture (du 16 mars au 10 mai) et de continuité pédagogique assurée en ligne par l'équipe enseignante, s'est faite dans l'application rigoureuse du protocole propre à l'Education Nationale.

Tout le personnel communal dédié à l'école et à l'entretien des bâtiments, soit 6 personnes, a été mis à contribution pour permettre la désinfection régulière des locaux et du matériel. Nous saluons ici l'engagement de Catherine, Chantal, Fatiha, Isabelle, Jacky et Sophie. Les services de cantine et de garderie périscolaire n'ont pas pu être rétablis, faute de pouvoir les assurer dans le respect des règles sanitaires.

Dans un premier temps, l'accueil des élèves s'est fait sur demande des familles et a concerné entre 20 et 35 % des effectifs. A compter du 22 juin, le volontariat des familles ayant laissé place à l'obligation de scolarisation, 97 élèves, soit 80 % de l'effectif, ont repris le chemin de l'école.

Pascale Chandanson, directrice et enseignante de la classe de Petite et Moyenne Section, et Paul Rousseau, enseignant de la classe de CE1-CE2, sont partis à la retraite à l'issue de l'année scolaire. Pour la rentrée scolaire de septembre 2020, la classe de CE1-CE2 sera confiée à deux enseignants stagiaires et Ludivine Leronsoux enseignera en maternelle et assurera la direction de l'école.



Le parc et les grottes ont suivi un calendrier différent pour leur réouverture. En effet, les grottes ont fermé le 29 novembre 2019, suite aux intempéries qui ont bouché le chemin d'accès aux grottes.

Lors de la levée du confinement, il n'a pas été possible de rouvrir le parc aux dates préconisées au niveau national car les travaux de sécurisation de l'accès aux grottes, prévus début 2020, ont dû être reportés. Le chemin d'accès aux grottes a été déblayé puis sécurisé par l'entreprise Salvagno en juin qui a rebâti des murs de soutènement (photo ci-dessus) tandis que l'entreprise Roche posait des garde-corps en fer en-dessous de l'ancien laboratoire photo.

Ainsi, au 1er juillet, parc et grottes ont pu rouvrir, en toute sécurité et pour le bonheur de tous.

Vos élus

Le 15 mars 2020, à l'issue du premier tour des élections municipales, ont été élus 15 candidats qui, pour cause de crise sanitaire, ont dû patienter jusqu'au 25 mai pour se voir installer dans leurs nouvelles fonctions.

L'équipe à la tête de la commune pour ce mandat 2020-2026 est composée de :



Roland Balbis
maire
président de la Communauté de Communes
Lacs et Gorges du Verdon



Rose-Marie Escarrat
1ère adjointe
déléguée aux ressources humaines,
au service social,
aux assurances et contrats,
au parc informatique et téléphonie



Pierre Constans
2ème adjoint
conseiller communautaire,
délégué à l'école, à la jeunesse et aux sports,
aux associations,
aux locations de salle et matériel,
au Symielectvar,
aux commémorations, au cimetière



Michèle Credoza
3ème adjointe
déléguée à la gestion du parc immobilier
et locatif,
à la bibliothèque et la culture,
au site internet et bulletin municipal,
au patrimoine



Vincent Vagh
4ème adjoint
délégué à l'entretien des voies et réseaux,
à l'entretien du village,
du parc et des grottes, des bâtiments communaux,
aux festivités, aux grottes,
à la RCSC (Réserve Communale de Sécurité Civile) et CCFF



Bertrand Butin
conseiller municipal
délégué aux finances, aux impôts
et aux subventions communales



Lydie Bottacchi
conseillère municipale et communautaire



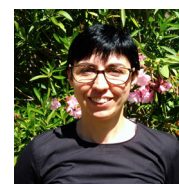
Jean-Claude Basse
conseiller municipal et communautaire



Martine Fayaubost
conseillère municipale et communautaire



Isabelle Michel
conseillère municipale



Oana Briscaru
conseillère municipale



Brice Delahoche
conseiller municipal



Jessie Maccio
conseillère municipale



Jean-Jacques Peirano
conseiller municipal



Patrick Pivelin
conseiller municipal

Nouvelle déchetterie à Villecroze

La déchetterie située chemin des Suis est définitivement fermée. C'est désormais à la déchetterie située route d'Aups, après la côte sur la droite, que vous pouvez amener vos déchets.

Elle est ouverte, en accès libre, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Les gros volumes de déchets verts doivent être apportés à la déchetterie de Régusse.

Projet des jardins familiaux

Le projet des jardins familiaux, qui se situeraient après le croisement route de Barbeville et chemin du Rayol, est suspendu au règlement d'une affaire relative à l'association du canal arrosant de ce quartier. Comme le canal est privé, l'affaire relève du droit privé et n'est donc pas du ressort de la commune.

Bulletin municipal n°42 **ÉTÉ 2020**

Responsable de publication : Rolland Balbis, Maire.

Conception et impression : Pub Store.

Tirage : 1300 exemplaires.

Crédit photo : service communication